LE BILAN DE COMPÉTENCES

MADE IN VALEURS & COMPÉTENCES

Le bilan made in Valeurs c'est quoi ?

- Un accompagnement en 3 phases :

La phase préliminaire : **contractualisation du bilan de compétences**
La phase d'investigation : **Identification des projets et mise en place d'un plan d'action**
La phase de conclusion : **Définition du projet et synthèse**

- La possibilité de réaliser son bilan en **présentiel** ou **à distance**
- Un **accompagnement personnalisé** avec 1 seul conseiller en entretien face à face
- Nous vous accueillons sur rendez-vous selon vos disponibilités et contraintes horaires
  Nous nous adaptons aux horaires en 2x8, 3x8 etc...

Informations complémentaires

8H30-18H

tarifs :
à voir en fonction du financeur

Faites votre bilan près de chez vous...

Si vous avez besoin d'aménagement spécifique, merci de nous en informer pour que nous puissions faire le nécessaire le plus tôt possible.

Pour toute réclamations, vous pouvez nous contacter par écrit ou par mail à l'adresse suivante :

Valeurs & Compétences - 4 place du prieuré
85170 Dompierre-sur-yon
contact@valeursetcompetences.fr

Notre référente handicap , Marie Coutanceau, se chargera de votre demande.

LE BILAN DE COMPÉTENCES

MADE IN VALEURS & COMPÉTENCES

Quelles sont les modalités d'accès ?

- La réalisation d'un bilan de compétences repose avant tout sur **l'engagement volontaire** et autonome de la personne qui souhaite le réaliser.

Aucun examen de pré-sélection ne vous sera demandé pour accéder à cette prestation.

- Les conditions d'accès au Bilan de compétences dépendront plutôt de votre situation professionnelle. Comme l'indique le Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social, t**oute personne active du secteur privé ou public peut bénéficier d'un bilan de compétences.**

- Le bilan de compétences peut être financé par le biais du Plan Formation de votre entreprise, vos heures de CPF ou un congé bilan de compétences.

Rôle de chacun et engagement mutuel...

LES NÔTRES

Vous fournir tous les moyens nécessaires à la bonne réalisation de votre bilan de compétences tel qu'il vous a été présenté,

Vous faire bénéficier de méthodes et outils de qualité adaptés à votre cas personnel,

Favoriser votre accès aux informations dont vous pourriez avoir besoin,

Etre à votre écoute et nous rendre disponible en cas de difficulté rencontrée,

Guider vos démarches et votre réflexion pour en amplifier l'efficacité,

Nous assurer de la viabilité de notre réflexion au-delà du temps du bilan.

LES VÔTRES

Etre présent(e) au dates et heures convenues pour la réalisation de votre bilan de compétences,

Nous informer de vos éventuels empêchements dès que vous en avez connaissance,

Respecter le règlement intérieur du cabinet qui vous accueille,

Effectuer ou faire de votre mieux pour effectuer les démarches qui vous sont demandées pour la bonne réalisation de votre bilan de compétences : travaux préparatoires...

Nous informer des difficultés ou écueils qui pourraient entraver la bonne réalisation de votre bilan de compétences.

LE BILAN DE COMPÉTENCES

MADE IN VALEURS & COMPÉTENCES

Les modalités pédagogiques...

- Durée totale : 2 à 3 mois en moyenne,
- Durée des séances : 2h00,
- Temps d'entretiens : 17h00,
- Travail personnel : minimum 6h00,
- Nombre de séances : 8 en tout (en dehors des entretiens préalable et de suivi),
- Rythme : Un entretien par semaine puis tous les 15 jours sur les 3 derniers rendez-vous,
- Les séances peuvent être ponctuellement espacées de 15 jours pour faciliter le recueil d'informations, notamment au moment de la mise en place de l'enquête auprès de professionnels,
- La qualité des échanges : L'ensemble de la démarche se déroule en individuel, lors d'entretiens de face à face,
- Les entretiens sont réalisés par un(e) consultant(e) expérimenté(e), psychologue de formation.

Ils sont fondés sur une écoute et une conduite clinique étayées par des référents théoriques et pratiques solides au cœur desquels se trouvent la bienveillance et la neutralité.

Nos outils, tests et supports

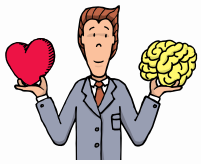

Les tests d'aptitudes comportementales et motivations professionnelles constituent un éclairage intéressant à nos échanges. C'est une base de réflexion sur votre façon naturelle d'aborder des situations professionnelles. Les résultats obtenus sont croisés avec les pistes envisagées afin d'en analyser la pertinence sous l'angle de la cohérence avec votre façon d'être au travail

Les questionnaires et documents écrits qui vous sont remis avant chaque entretien abordent successivement les diverses thématiques du bilan de compétences (histoire professionnelle, aspirations...). Ils sont le support de votre réflexion, de vos démarches et de nos échanges au cours des différentes séances.

Le questionnaire d'enquête métiers et formation vise à optimiser vos rencontres de professionnels et le recueil d'informations sur le terrain.

Un recueil de coordonnées d'organismes et de sites internet vous permet de vous renseigner avec efficacité sur : la conjoncture économique, les métiers, formations, démarche de création d'entreprise...

D'autres **supports ludiques** vous seront proposés au cours de votre bilan de compétences afin de clarifier encore et toujours les différents aspects nécessaires à la construction de votre projet professionnel.